



© goodluz / Fotolia

Portrait de l'**infirmière libérale** type en PACA

à lire dans la rubrique "les dossiers"

Sommaire

Check-up info
Les dossiers
L'URPS et vous
Piqûre de rappel

Le signe le plus probant
de la folie chez un patient
réside dans sa prétention à
être sain d'esprit.

Frédéric Dard

Le mot de la **présidente**

Faire circuler les informations est un pari difficile. Vos retours sur les rencontres sont positifs, nous continuerons en 2018. Vos avis et votre aide sont précieux à l'URPS pour que les IDEL soient enfin reconnues et écoutées !

L'infirmière type en PACA, l'enquête sur les IAS, l'enquête santé mentale, le site www.infirmiere-paca.fr, et surtout votre présence le 20 mars à Marseille, sont autant d'encouragements pour votre équipe URPS. Encouragements à continuer pour la reconnaissance du travail des IDEL tous les jours, à faire aboutir (enfin !) les projets, et en proposer d'autres.

Lucienne CLAUSTRÉS BONNET



Check-up info

Les pratiques infirmières dans le parcours de soins : Zoom sur la cancérologie

Vous avez des projets pour le 20 mars 2018 ? ... Vous ne savez pas encore !? Venez assister au 5^{ème} Forum régional de l'infirmière libérale en PACA !

Pour la 5^{ème} édition, nous avons voulu coller au plus près de l'actualité et vous proposer d'analyser les **pratiques infirmières dans le parcours de soins** avec un zoom sur la **cancérologie**.

Priorité du Projet Régional de Santé 2018-2022 de l'ARS PACA, la notion de parcours va s'imposer très prochainement à l'ensemble des acteurs du système de santé. Ces parcours se basent sur une approche pluriprofessionnelle autour du patient. Les professionnels de santé doivent s'insérer dans les parcours de santé pour assurer la prise en charge, le suivi et la coordination.

En tant qu'acteur de santé intervenant à tous les niveaux du parcours, l'infirmière libérale constitue le maillon essentiel de cette chaîne du soin. Pour cette raison, il nous paraît évident de consacrer ce Forum au parcours de soins.

Quelle sera l'intégration des infirmières libérales dans cette nouvelle organisation ? Comment vont-elles interagir avec les différents acteurs du soin ?

Au cours de ce 5^{ème} Forum, nos intervenants tenteront d'apporter des éléments de réponse à travers l'exemple de la cancérologie. Nous répondrons ainsi à certains objectifs du plan cancer : garantir la qualité et la sécurité des prises en charge, accompagner les évolutions technologiques et thérapeutiques, assurer des prises en charge globales et personnalisées.

Nos experts s'attacheront à définir le parcours, du diagnostic à la prise en charge en ville par les IDEL, à présenter les différentes pratiques en matière de cancérologie ainsi que les enjeux liés à la coordination des différents acteurs.

Face aux nouvelles orientations du système de santé, l'objectif sera de nous permettre de faire évoluer nos pratiques et proposer des clés pour organiser l'exercice libéral de demain avec une prise en charge pertinente et adaptée au contexte.

Les représentants des principales institutions (ARS, CPAM, Région, Ville de Marseille) seront présents. Nous pourrons ainsi mettre en avant les missions, compétences, savoir-faire et savoir-être de l'infirmière libérale.

Les débats seront animés par Sylvie Fontlupt et ponctués par l'analyse originale des Bataclowns.

Pourquoi venir au Forum ?

- Partager son expérience avec d'autres infirmières libérales
- Rencontrer des professionnels des établissements pionniers dans le traitement du cancer
- Se nourrir de témoignages
- Découvrir des expérimentations et projets innovants pour l'exercice libéral
- S'approprier les nouvelles technologies numériques

1000 professionnels attendus !

Une nouveauté cette année : afin de renforcer les liens entre les établissements et les professionnels de ville, le Forum est ouvert aux infirmières salariées et aux étudiants en IFSI.



Check-up info

Programme

Préprogramme susceptible d'être modifié.

8h : Accueil du public

9h : Ouverture du forum

9h30 : Organisation du cancer en PACA

- Le parcours de soins en cancérologie
- Etat des lieux du cancer en PACA
- Etat des lieux de l'offre de soins en PACA

11h15 : Coordination ville hôpital

- La consultation d'annonce et la reformulation par les IDEL
- L'outil de référencement www.infirmiere-paca.fr
- Les projets de coopération interprofessionnelle

12h30 : Déjeuner

14h : Autour du patient cancéreux

- Les différents traitements possibles
- Les thérapies orales et le rôle de l'IDEL dans les thérapies orales
- La chirurgie ambulatoire en cancérologie
- Les soins de support
- La chirurgie reconstructive et la prise en charge par l'infirmière

18h : Clôture du forum

Informations pratiques

- Tarifs pour les IDEL : 50€ avec déjeuner, 20€ sans déjeuner
- Adresse : Palais des Congrès du Parc Chanot rond-point du Prado 13008 Marseille
- Accès en transports en commun sur www.lepilote.fr
- Accès en voiture depuis l'A50 et l'A55 par les tunnels Prado Carénage et Prado Sud
- Parking dans le Parc Chanot forfait 5€ la journée



En plus

Village de stands

50 exposants vous attendent pour vous faire découvrir leurs produits !

Nous avons rassemblé des fournisseurs de matériels et de services, des laboratoires, des associations autour de la cancérologie en un même lieu pour vous permettre de découvrir les nouveautés du moment en matière de service, de dispositifs et de nouvelles techniques.

Inscrivez-vous

Renvoyez le coupon-réponse reçu avec votre magazine ou rendez-vous sur

www.forum-infirmiere-paca.fr





Les dossiers

La prise en charge de la santé mentale par l'IDEL

Dans le 2^{ème} volet du Projet Régional de Santé (PRS), le parcours de santé mentale figure parmi les parcours prioritaires de l'ARS PACA. Lumière sur une prise en charge souvent méconnue.

Dans la majorité des cas, l'IDEL prend en charge un patient atteint de troubles psychiques pour un soin primaire. Après évaluation de l'environnement et de la situation, elle instaure une relation de confiance afin d'organiser le suivi du patient.

L'infirmière met alors en place un suivi spécifique, en adéquation aux capacités et ressources du patient. Elle surveille les effets secondaires des traitements, propose des actions d'éducation à la santé et peut déceler les premiers signes d'une décompensation et mettre en place une réponse adaptée. L'objectif principal est le maintien à domicile en vue d'une réhabilitation sociale du patient (*recovering*).

L'IDEL dialogue avec l'entourage, assure la liaison avec le référent psychiatrique et la coordination avec les autres professionnels (sanitaire, médico-social, protection judiciaire). L'infirmière est le garant de la continuité du parcours de soins.

Des savoir-être spécifiques

Il n'existe pas de formation spécifique à la prise en charge du trouble psychique en libéral, mais ce suivi nécessite tout de même des savoir-faire et des savoir-être particuliers.

L'intervention au domicile des patients, au plus près de leur intimité, implique de la part de l'IDEL de mobiliser une attention toute particulière à la dimension relationnelle. Elle devra maîtriser ses préjugés et ses émotions, anticiper les éventuels comportements agressifs, instaurer une relation de confiance avec le patient tout en conservant une juste distance professionnelle.

Dans le cadre d'une relation d'aide, l'infirmière libérale est amenée à mobiliser « l'empowerment » du patient. Cette notion peut être définie comme un « accroissement du pouvoir d'agir, la capacité à piloter sa propre vie. Par l'empowerment, le patient va acquérir l'autonomie lui permettant de mieux maîtriser son destin. » (INPES, la santé de l'homme, n°413, 18 juillet 2011).

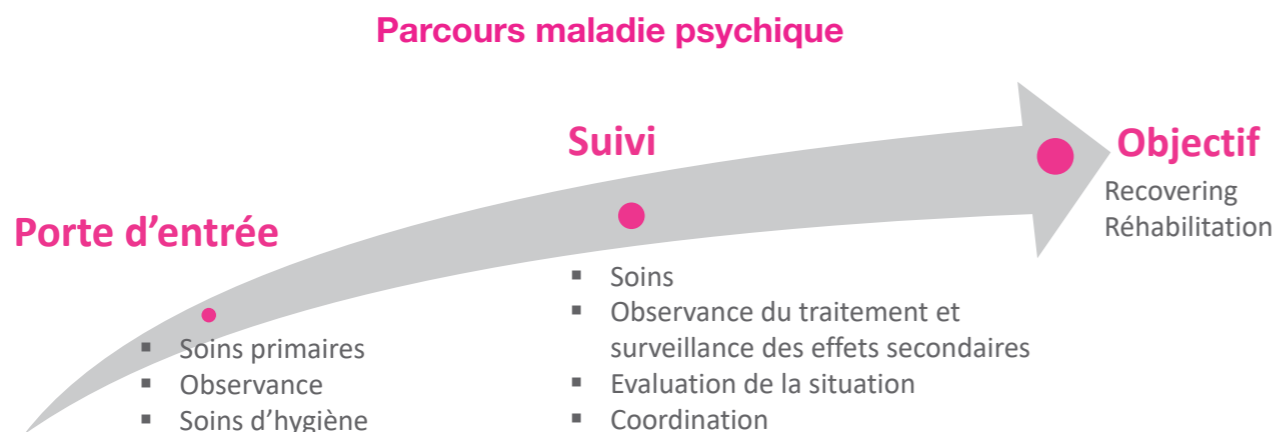
L'IDEL met en place des stratégies afin de solliciter les ressources du patient et lui permettre d'atteindre les objectifs fixés. Le patient pourra envisager sa réhabilitation psycho-sociale.

L'observation est l'outil fondamental pour évaluer l'état du patient, sa motivation, son implication et détecter une éventuelle décompensation. Ce chemin est long et difficile, il nécessite de la part du soignant de la persévérance.

Votre URPS met en ligne une enquête sur vos pratiques. Cette étude a pour but de recueillir vos attentes, besoins et ressentis pour mettre en œuvre des projets. Il s'agit de mettre en lumière les spécificités de notre profession en PACA et de proposer des projets adaptés aux institutions.

Répondez à l'enquête sur le site de l'URPS infirmière PACA :

www.urps-infirmiere-paca.fr/les-dossiers/enquete-sante-mentale/



Les dossiers

Conditions d'exercice des infirmiers libéraux en PACA

En collaboration avec une étudiante en Master 2 à la CNAM d'Aix-en-Provence, l'URPS Infirmière a réalisé une étude sur les conditions d'exercice des IDEL.

Cette étude a été faite en deux parties de février à septembre 2017, 286 infirmiers libéraux ont répondu. L'objectif était de mieux connaître les conditions et le fonctionnement de l'exercice libéral infirmier en région PACA.

A partir des informations recueillies, l'URPS a l'intention d'interpeller les pouvoirs publics sur la place et le rôle de l'infirmière libérale dans le système de soins. Il s'agit de faire remonter les dysfonctionnements et proposer des projets aux institutions.

La Stratégie Nationale de Santé 2018-2022 encourage le déploiement d'outils numériques, or, cette enquête révèle que 94% des IDEL ont recours à un dossier de soins papier. Ces outils permettent aux professionnels d'améliorer la coordination et ainsi la pertinence et la qualité de la prise en charge.

Instance représentative des 16 000 infirmières libérales de la région PACA, l'URPS compte répondre aux problématiques rencontrées au quotidien par les IDEL, notamment celle liée à la transmission des données et à la coordination. L'URPS participe à l'**élaboration d'un outil de partage d'information et de coordination entre les professionnels**. Cet outil permettra aux IDEL de s'intégrer pleinement au sein des PTA et de faciliter les échanges entre professionnels du sanitaire et du médico-social.

Ce questionnaire a mis en évidence que 70% des infirmières reçoivent des appels de patients entre 21h et 6h, pour satisfaire leur obligation d'assurer la permanence des soins. Ces appels ne peuvent pas être évités selon 76% des infirmiers.

Pour améliorer le travail des IDEL et garantir la sécurité des soins aux patients, l'URPS propose une **expérimentation d'astreinte de nuit** dans le cadre du PAERPA Var Est. Il s'agit d'organiser une réponse pour les urgences la nuit : les infirmières seront en mesure d'intervenir chez un patient la nuit et pourront agir en toute autonomie grâce aux protocoles de soins établis.

Portrait de l'infirmière type selon cette étude

- Elle est de sexe féminin, travaille dans les Bouches-du-Rhône, en zone urbaine.
- Elle a une file active d'une vingtaine de patients
- Son rythme de travail est petite/grande semaine dans une équipe de 2 et presque exclusivement à domicile.
- Elle travaille en moyenne 9h par jour, passe 1h45 en déplacement et consacre un peu plus de 6h par semaine en tâches administratives.
- Elle est joignable 24h/24. La nuit, elle se déplace pour un problème de perfusions, de décès et pour répondre aux angoisses des patients et des proches.
- Elle prend entre 2 et 4 semaines de congés par an.
- Elle a un ordinateur pour effectuer la facturation et les télétransmissions.
- Elle se forme annuellement avec un programme DPC.
- Elle collabore et assure la coordination avec les autres professionnels : médecin traitant et services d'aide à domicile.
- Elle collabore également avec le masseur kinésithérapeute, le pharmacien et le pédicure-podologue, particulièrement pour la prise en charge des personnes âgées. Elle travaille peu avec l'HAD.
- Elle ne connaît pas bien les autres professionnels et considère que le rôle de chacun est bien défini.
- Elle pense que le retour d'information n'est pas bien organisé et que les professionnels n'ont pas suffisamment de temps pour se coordonner.
- Elle utilise un dossier de soins infirmiers papier.



© Lamarre

Retrouvez l'intégralité des résultats de ce questionnaire sur le site internet de l'URPS Infirmière PACA

www.urps-infirmiere-paca.fr/les-dossiers/condition-exercice-infirmiers-liberaux-paca/



L'URPS et vous

www.infirmiere-paca.fr

Soucieuse de participer à la réduction des inégalités d'accès aux soins, l'URPS Infirmière PACA a développé un site internet permettant d'assurer la continuité des soins en suivant un principe simple :

- Permettre à un patient de trouver une infirmière libérale à proximité de chez lui
- Permettre à une structure de trouver une infirmière libérale en sortie d'hospitalisation

Comment ça marche ?

Concrètement, après avoir renseigné le type de soins et précisé les coordonnées du patient, le site lui propose de contacter les IDEL proches de chez lui par messagerie sécurisée. Une fois la prise en charge acceptée par un IDEL, celui-ci reçoit les informations complémentaires afin de contacter le patient.

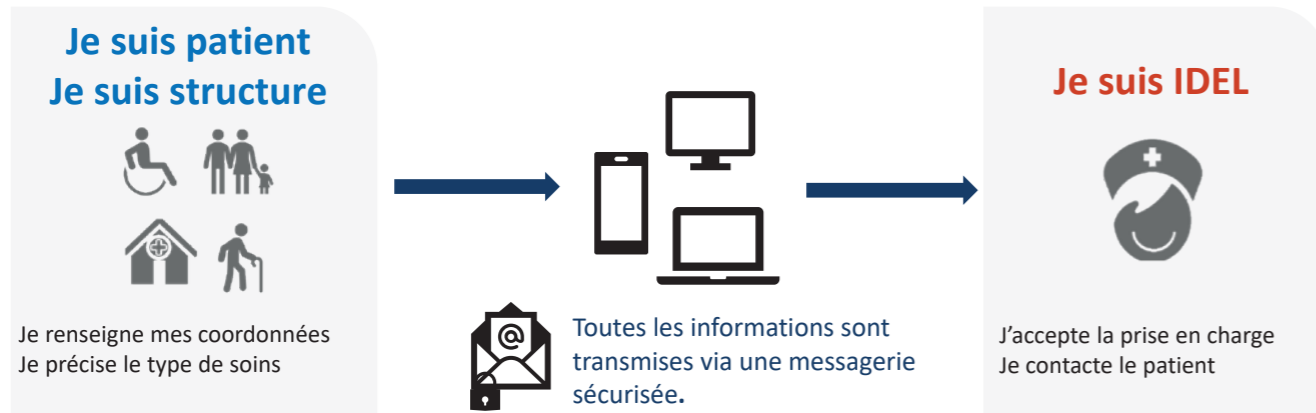
En tant qu'IDEL, comment être contacté ?

Créez votre compte sur www.infirmiere-paca.fr et renseignez votre fiche. Une messagerie sécurisée gratuite vous sera proposée.

Ce site garantit :

- Des échanges sécurisés
- Le libre-choix du patient
- Une liste aléatoire d'IDEL
- Zéro compérage

Mode d'emploi www.infirmiere-paca.fr



Bilan des rencontres en région

L'URPS Infirmière PACA a sillonné la région pour venir à votre rencontre d'avril à décembre 2017 au cours de 10 réunions dans les 6 départements :

Aix-en-Provence, Avignon, Cannes, Digne-les-Bains, Draguignan, Fréjus, Gap, Grimaud et Nice.

Vous avez particulièrement apprécié les informations échangées et l'animation lors de ces réunions. Suite à vos retours, nous proposerons des salles plus grandes pour nos futurs rendez-vous.

Les points qui ont le plus retenu votre attention sont les ESP, les CPTS et les PTA, l'outil www.infirmiere-paca.fr et la messagerie sécurisée.

Merci d'être venus nous rencontrer nombreux et nombreuses ! Nous vous proposerons donc de nouvelles rencontres en région tout au long de l'année 2018 ! Nous commençons avec Arles, Toulon, Manosque et Orange en janvier et février.

Retrouvez toutes les informations sur notre site :

www.urps-infirmiere-paca.fr/vie-union/les-rencontres-en-region/



L'URPS et vous

Résultats de l'enquête sur la prévention des IAS chez les IDEL

Dans le Programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS), le gouvernement a identifié la lutte contre les infections associées aux soins (IAS) comme une priorité. Il préconise de renforcer les actions de prévention et d'agir sur les déterminants du risque IAS.

Votre URPS a lancé une enquête pour répondre à ces objectifs.

Nous vous avons interrogé pour déterminer l'état de vos connaissances sur les IAS, vos actions pour vous en prémunir, connaître vos attentes et besoins en matière de formation.

Lancée de mars à mai 2017, cette étude est l'une des rares à s'intéresser à la prévention du risque infectieux chez les IDEL. A partir de notre base de données, nous avons obtenu 340 réponses.

L'enquête révèle que les infirmières libérales respectent les précautions standard en matière d'hygiène : en arrivant chez le patient, 59% utilisent du savon liquide, 45% des savonnets et 24% optent pour les produits hydro-alcooliques (PHA). Elles se munissent d'équipements de protection individuelle pour les soins à haut risque : 95% portent des gants, 87% des blouses et 87% des charlottes ; elles sont 24% à s'équiper de tabliers et 26% de sur-chaussures.

Les IDEL déplorent un manque de communication avec l'hôpital à la suite d'une hospitalisation : 64% déclarent ne pas connaître le statut infectieux du patient, ce qui peut constituer un frein à la prévention des IAS. Avant la prise en charge du patient, il serait judicieux qu'elles puissent avoir connaissance de la raison de l'hospitalisation, du statut infectieux du patient et de la présence de Bactéries Multi-Résistantes.

Pour pallier ce manque d'information, 56% des IDEL prennent les devants et mettent en place un temps d'échange pour prendre connaissance du dossier du patient (à travers un entretien post op avec le patient ou la famille, des fiches de liaison ou un dossier de soin).

Enfin concernant la formation, bien que 68% la jugent satisfaisante, elles souhaitent tout de même approfondir leurs connaissances sur les antiseptiques, les dispositifs invasifs et la prévention des AES pour 83% d'entre elles.

Votre URPS a analysé les résultats et travaille avec le CPIAS (Centre de Prévention d'Infections Associées aux Soins) afin de répondre à votre besoin d'information. Nous sommes également en train de concevoir des outils permettant d'améliorer la communication ville-hôpital-ville.



© Jérôme Salort / Fotolia

Plus loin

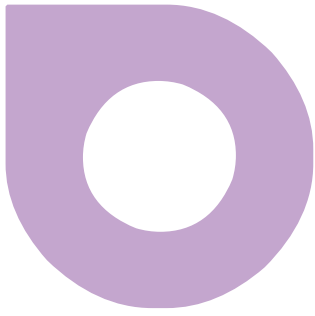
Mettez à jour vos coordonnées !

- Vous êtes à l'affût de la dernière info ?
- Vous souhaitez faire entendre votre voix ?
- Vous désirez être au courant des dernières expérimentations en cours ?
- Vous voulez connaître la date de la prochaine réunion dans votre secteur ?

En mettant à jour vos coordonnées sur notre site, vous serez au courant des dernières actualités.

Rendez-vous sur www.urps-infirmiere-paca.fr





Piqûre de rappel

La prescription de soins infirmiers par une sage-femme

Les sages-femmes peuvent-elles prescrire des soins infirmiers ?

L'article R.4311-7 du Code de la Santé Publique énonce que :

« L'infirmier ou l'infirmière est habilité à pratiquer les actes (suivants) soit en application d'une prescription médicale qui, sauf urgence, est écrite, qualitative et quantitative, datée et signée, soit en application d'un protocole écrit, qualitatif et quantitatif, préalablement établi, daté et signé par un médecin ».

A noter que l'article L.4151-4 du Code de la santé publique précisent que « les sages-femmes peuvent prescrire les examens strictement nécessaires à l'exercice de leur profession ».

Les sages-femmes ne sont donc pas autorisées à prescrire tous soins infirmiers.

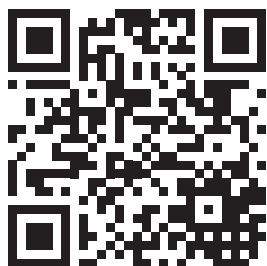


© Monkey Business / Fotolia

En vue de réaliser des examens ou dans le cadre d'un traitement, **les sages-femmes peuvent néanmoins prescrire aux IDEL** des traitements et donc des injections (injection sous-cutanée, IM ou IV).

Actuellement, seules les prescriptions d'une sage-femme ayant pour but le suivi d'une patiente/parturiente sont prises en charge par l'Assurance Maladie :

- Prélèvement pour analyses de biologie médicale
- Ou injections



Rejoignez-nous sur
notre site Internet URPS
www.urps-infirmiere-paca.fr

Parution : 14 000 exemplaires

Directrice de la publication : Lucienne Claustres

Comité de rédaction : Danielle Babuska, Christophe Barcelo, Marc Bichel, Caroll Boff, Jean-Luc Ferracci, Francis Gahuzes, Jean-Louis Guidera, Catherine Kimidis, Asmaa Mazouzi, Marianne Pache, François Poulain, Laurence Rousselet.

Conception / Création : agence atelierCo, www.atelier-co.com

Exécution graphique : Clara Castel, **Impression** : SIRIS

Ne pas jeter sur la voie publique.

URPS Infirmière PACA

Espace Valentine, Bât. A
1, montée de Saint Menet
13011 MARSEILLE



agenda

16 janvier 2018

Les rencontres en région
Arles

23 janvier 2018

Les rencontres en région
Toulon

6 février 2018

Les rencontres en région
Manosque

13 février 2018

Les rencontres en région
Orange

17 mars 2018

Rencontres infirmières en oncologie
Paris

20 mars 2018

5^{ème} forum de l'infirmière libérale
Marseille